



Acte exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 10/03/2016

Reçu par le représentant de l'Etat le 10/03/2016

Publié ou notifié le 10/03/2016



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 07 MARS 2016

Convocations adressées le mardi 01 mars 2016

Nombre de délégués titulaires présents : 51

Nombre de délégués votants : 55

Nombre de délégués titulaires en exercice: 55

Délégués titulaires présents :

Monsieur Philippe BRIAND, Président, Madame Marie-France BEAUFILS, Messieurs Serge BABARY, Alain GUILLEMIN, Christian GATARD, Wilfried SCHWARTZ, Cédric DE OLIVEIRA, Jean-Luc GALLIOT, Alexandre CHAS, Bertrand RITOURET, Vice-présidents, Madame Corinne CHAILLEUX, Messieurs Bernard PLAT, Bernard LORIDO, Patrick DELETANG, Sébastien MARAIS, Bruno FENET, Philippe CLEMOT, Patrick CHALON, Jean-Marie METAIS, Christian AVENET, membres du Bureau, Mesdames Françoise AMIOT, Martine BELNOUE, Christine BEUZELIN, Françoise DESROUSSEAUX, Florence DRABIK, Sandrine FOUQUET, Martine GARRIGUE, Aude GOBLET, Rabia HADJIDJ BOUAKKAZ, Cécile JONATHAN, Michèle LAUNAY, Francine LEMARIE, Nadine NOWAK, Danielle PLOQUIN, Martine POTEL, Dominique SARDOU, Nathalie SAVATON, Alexandra SCHALK-PETITOT, Nathalie TOURET, Messieurs Christophe BOUCHET, Jacques CHEVTCHENKO, Thibault COULON, Michel GILLOT, Gérard DAVIET, Emmanuel DENIS, Jean-Gérard PAUMIER, Jean-Paul LAUNAY, Yves MASSOT, Jean-Marc PICHON, Vincent TISON, Didier VALLEE, délégués communautaires.

Titulaires absents excusés :

Frédéric AUGIS a donné pouvoir à Philippe BRIAND, Jacques LE TARNEC a donné pouvoir à Christian AVENET, Sophie AUCONIE a donné pouvoir à Françoise AMIOT, Christian BRAULT a donné pouvoir à Sandrine FOUQUET.

Désignation de Monsieur Philippe CLEMOT en qualité de Secrétaire de séance.

C 16/03/11- INSTITUTIONS - REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE - ELECTION DU 4EME VICE-PRESIDENT - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE TOUR(S)PLUS AU SEIN D'ORGANES INTERNES ET EXTERNES

Monsieur Philippe BRIAND, Président, donne lecture du rapport suivant :

Suite au décès de M. COUTEAU, Président du Conseil départemental et conseiller communautaire, la commune de Saint Cyr sur Loire a, en application de l'article L273-10 du Code électoral, procédé à son remplacement. Ainsi M. Michel GILLOT étant appelé à occuper le siège vacant, il convient de prendre acte de sa désignation en lieu et place de M. Fabrice BOIGARD, ce dernier

ayant manifesté son souhait de privilégier ses nouvelles fonctions au sein du Conseil Départemental.

En outre, il est proposé de désigner au sein des commissions :

- Mme LEMARIE, membre titulaire au sein de la commission « Economie, recherche, enseignement supérieur, tourisme et aménagement numérique du territoire » en remplacement de M. COUTEAU,
- M. GILLOT membre titulaire au sein des commissions « mobilités et infrastructures » en remplacement de Mme LEMARIE et « équipements culturels et sportifs » en remplacement de M. COUTEAU,
- Mme Christine BARBIER-THINON, auditrice au sein de la commission « mobilités et infrastructures » en remplacement de M. GILLOT.

Par ailleurs, M. Jean Gérard PAUMIER, vice-président en charge des transports et infrastructures de Tour(s)plus a été élu Président du Conseil départemental en date du 23 février 2016. Conformément à l'article L 3122-3 du CGCT prévoyant l'incompatibilité des fonctions de président du Conseil départemental, M. PAUMIER a présenté sa démission de son mandat de maire à Monsieur le Préfet. Son premier adjoint, M. Alain GUILLEMIN, devrait être appelé à lui succéder lors de la séance de Conseil Municipal prévu le 5 mars 2016. M. PAUMIER, ayant en outre fait part de son intention de démissionner de son poste de 4^{ème} vice-président et ce, en application des dispositions de l'article L5211-2 du CGCT, il est proposé procéder à un appel à candidature et à un vote à bulletin secret et à la majorité absolue. Mme LEMARIE et M. DE OLIVEIRA sont désignés scrutateurs.

Il est fait part de la candidature de M. Alain GUILLEMIN au poste de 4^{ème} vice-président.

Nombre de votants : 55 (dont 4 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés : 42

Bulletins blancs ou nuls : 13

Nombre de voix obtenues : 42

Monsieur Alain GUILLEMIN a obtenu 42 voix.

Monsieur Alain GUILLEMIN est élu 4^{ème} vice-président au premier tour.

Conformément à l'article L 5211-9 du CGCT, il convient de préciser que le Président souhaite confier par arrêtés distincts :

- la délégation aménagement numérique du territoire en lieu et place de M. SCHWARTZ au 4^{ème} vice-président,
- la délégation relative aux mobilités et aux infrastructures, en lieu et place de M. PAUMIER, à M. Frédéric AUGIS en sa qualité de 2^{ème} vice-président,
- la délégation politique de la ville, en lieu et place de M. AUGIS, et celle relative aux politiques contractuelles, à M. Wilfried SCHWARTZ en sa qualité de 6^{ème} vice-président.

M. PAUMIER ayant fait également part de son souhait de ne plus siéger au sein du SMADAIT, il convient de désigner son remplaçant et conformément à l'article L5211-7 du CGCT, de procéder à un appel à candidature et à un vote à bulletin secret et à la majorité absolue. Mme LEMARIE et M. DE OLIVEIRA sont désignés scrutateurs.

Il est fait part de la candidature de M. Jacques CHEVTCHENKO.

Nombre de votants : 55 (dont 4 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés : 41

Bulletins blancs ou nuls : 14

Monsieur Emmanuel DENIS a obtenu 1 voix.

Monsieur Jacques CHEVTCHENKO a obtenu 40 voix.

Monsieur Jacques CHEVTCHENKO est élu au premier tour et à la majorité des suffrages exprimés comme représentant de la Communauté d'agglomération au SMADAIT.

M. PAUMIER ne souhaitant également plus siéger au sein du SMAT, il convient de désigner son remplaçant et conformément à l'article L5211-7 du CGCT, de procéder à un appel à candidature et à un vote à bulletin secret et à la majorité absolue. Mme LEMARIE et M. DE OLIVEIRA sont désignés scrutateurs.

Il est fait part de la candidature de M. Alain GUILLEMIN.

Nombre de votants : 55 (dont 4 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés : 45

Bulletins blancs ou nuls : 10

Madame Cécile Jonathan a obtenue 2 voix.

Monsieur Alain GUILLEMIN a obtenu 43 voix.

Monsieur Alain GUILLEMIN est élu au premier tour et à la majorité des suffrages exprimés, comme représentant de la Communauté d'agglomération au SMAT.

De plus, par délibération du 23 mai 2014, le Conseil communautaire a désigné M. PAUMIER en sa qualité de maire pour siéger au sein de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges. M. PAUMIER n'ayant plus la qualité de maire, il convient de désigner son remplaçant.

Afin de remplacer M. PAUMIER, il est proposé de désigner M. Alain GUILLEMIN au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges, de la commission consultative des services publics locaux et de l'Agence d'urbanisme.

De même, en remplacement de M. PAUMIER, il est proposé de désigner :

- M. Frédéric AUGIS pour siéger au conseil d'administration et de l'assemblée générale de la SEMPAT,
- M. GUILLEMIN pour siéger au sein du conseil d'administration et M. AUGIS à l'assemblée générale de la SET,
- M. Michel GILLOT pour siéger au sein du GART,

Enfin, suite à la demande de M. le maire de La Riche par courrier en date du 29 février 2016, il est proposé de désigner :

- M. Daniel LANGE, en qualité d'auditeur, au sein de la commission « Economie, recherche, enseignement supérieur, tourisme et aménagement numérique du territoire » en remplacement de M. SCHWARTZ,
- M. Wilfried SCHWARTZ, en qualité de membre titulaire au sein de la commission « Politique de la ville et habitat » en remplacement de Mme HADJIDJ-BOUAKKAZ.

De même, afin de remplacer M. SCHWARTZ siégeant en qualité de titulaire au sein de l'AVICAA, il est proposé de désigner M. GUILLEMIN.

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du Conseil communautaire en date du 12 avril 2014, portant fixation du nombre de vice-présidents, élection des vice-présidents et composition du Bureau et délégation d'attribution du Conseil au Président et au Bureau,

Vu les délibérations du Conseil communautaire des 23 mai 2014 et 19 octobre 2015 portant fixation du nombre de commissions et désignation des commissions,

Vu les délibérations du Conseil communautaire en date du 23 mai 2014 portant constitution de la commission locale d'évaluation des transferts et désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 mai 2014 portant désignation des représentants de la Communauté d'agglomération au sein des syndicats mixtes.

- **PREND ACTE** de la désignation de M. Michel GILLOT en qualité de conseiller communautaire,

- **EST ELU** à la majorité des suffrages exprimés en qualité de 4^{ème} vice-président : M. Alain GUILLEMIN.

- **EST ELU** à la majorité des suffrages exprimés en qualité de représentant titulaire pour siéger au sein du SMADAIT : M. Jacques CHEVTCHENKO.

- **EST ELU** à la majorité des suffrages exprimés en qualité de représentant titulaire pour siéger au sein du SMAT : M. Alain GUILLEMIN.

- **DESIGNE** au sein des commissions de Tour(s)plus :

- Mme LEMARIE, membre titulaire au sein de la commission « Economie, recherche, enseignement supérieur, tourisme et aménagement numérique du territoire » en remplacement de M. COUTEAU,

- M. GILLOT membre titulaire au sein des commissions « mobilités et infrastructures » en remplacement de Mme LEMARIE et « équipements culturels et sportifs » en remplacement de M. COUTEAU,

- Mme Christine BARBIER-THINON, auditrice au sein de la commission « mobilités et infrastructures » en remplacement de M. GILLOT,

- M. Daniel LANGE, en qualité d'auditeur, au sein de la commission « Economie, recherche, enseignement supérieur, tourisme et aménagement numérique du territoire » en remplacement de M. SCHWARTZ,

- M. WILFRIED SCHWARTZ, en qualité de membre titulaire au sein de la commission « Politique de la ville et habitat » en remplacement de Mme HADJIDJ-BOUAKKAZ.

- DESIGNÉ :

- M. Alain GUILLEMIN pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts,
- M. Alain GUILLEMIN pour siéger au sein du conseil d'administration et M. AUGIS à l'assemblée générale de la SET,
- M. Alain GUILLEMIN pour siéger au sein de de la commission consultative des services publics locaux,
- M. Alain GUILLEMIN pour siéger à l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme,
- M. Alain GUILLEMIN pour siéger au sein de de l'AVICAA,
- M. AUGIS pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SEMPAT,
- M. Michel GILLOT pour siéger au sein du GART.

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité.

**Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
la Directrice des affaires juridiques et
institutionnelles.**

Fabienne GARON